



Lille - Rennes - Paris - Reims

Coordination SSI

LE PROFESSIONNALISME

Certification CSSI n° 002/14/193
délivrée par CNPP Cert. www.cnpp.com

Une mission de coordination doit nécessairement présider à l'analyse des besoins de sécurité et à la conception du SSI, selon les normes homologuées de la série NFS 61-930 à NFS 61-940 et NFS 61-970. Cette mission doit également exister lors de la réalisation et lors de modifications ou extensions éventuelles.

Certification CSSI n° 002/14/I93 délivrée par CNPP Cert.

www.cnpp.com

Phase de Conception :

Réalisation du concept de mise en sécurité
Réalisation du cahier des charges fonctionnel du SSI
Réalisation des plans définissant les zones de mise en sécurité

Phase de Réalisation :

Suivi de la cohérence et de l'associativité des équipements techniques
Création ou mise à jour du dossier d'identité du SSI

Phase de Réception :

Réception technique du SSI
Assistance à la visite de la commission de sécurité

SSi Consulting intervient également dans le cas de création ou mise à jour de dossier d'identité sur toute installation existante.

A savoir : Le coordinateur SSI ne se substitue ni à l'installateur, ni à l'organisme de contrôle agréé dont le concours est également obligatoire



Retrouvez-nous sur : www.ssiconsulting.fr